



CLARIFICATIONS SUR LA DESTRUCTION D'UN LOT DE RIZ IMPROPRE

BB Lomé tient à apporter des éclaircissements concernant la récente **destruction d'une cargaison de riz déclassé** pour non-conformité à nos normes de qualité industrielle.

Ce riz, jugé impropre à nos procédés de fabrication industrielle, a fait l'objet d'une destruction contrôlée **le 30 septembre 2024**, sous la supervision d'un huissier de justice. Malheureusement, un incident lors de cette opération a permis à certaines personnes d'accéder à la décharge publique et de récupérer une partie du riz destiné à la destruction.

Nous avons interrompu l'opération de destruction et initié une évaluation complète de la situation. En collaboration avec les services phytosanitaires et les autorités compétentes. Nous veillerons à ce que la gestion de cette situation respecte les meilleures pratiques de sécurité.

BB Lomé réaffirme son engagement indéfectible à protéger la santé publique avant tout et à respecter les normes les plus rigoureuses. Nous travaillons activement avec les autorités pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

La Direction de BB Lomé

